

Réf: Dossier N° 103015

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SUNSHINE GROUPE » en abrégé « SCI SUNSHINE GROUPE »

Siège social Abidjan, Cocody, cocody génie 2000, Lot 314, Ilot 32

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 28/03/ 2022 reçus par Me Etude de Maître Sylla Sokona , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 24/04/ 2022, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SUNSHINE GROUPE » en abrégé « SCI SUNSHINE GROUPE »

Objet: la construction; les bâtiments et les travaux publics (BTP); l'aménagement foncier; la gestion immobilière; la gestion foncière; l'achat immobilier; diverse prestation de services

Diverses prestations de services.

Et plus généralement toutes opérations commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement en totalité ou en partie à l'objet ci-dessus, ainsi que tout autre type d'opération.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, cocody génie 2000, Lot 314, Ilot 32

Dirigeant(s) : M YORO SERAPHIN MARIUS (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B42-00002 du 06/05/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19348/GTCA/RC/2022 du 06/05/2022

